



HAL
open science

La conjugaison analytique de doublement du verbe en breton

Mélanie Jouitteau

► **To cite this version:**

Mélanie Jouitteau. La conjugaison analytique de doublement du verbe en breton. Ali Tifrit (éd.) Phonologie, Morphologie, Syntaxe Mélanges offerts à Jean-Pierre Angoujard,, PUR, pp.327-354, 2013. hal-01249678

HAL Id: hal-01249678

<https://hal.science/hal-01249678>

Submitted on 2 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Introduction

Le breton fait partie des langues qui permettent deux formes de conjugaison analytique (abrégée ici en ‘CA’). Dans le cas le plus courant, l’infinitif précède l’auxiliaire ‘faire’ qui porte alors ses marques de temps et d’accord comme en (1)a. Dans l’autre, le verbe infinitif précède sa propre forme fléchie comme en (1)b. Le verbe lexical est alors doublé, sans que le critère thématique impose une multiplication des arguments. Dans les deux cas, les deux occurrences verbales diffèrent phonologiquement, sont contraintes par l’ordre relatif [V^{INF} - V], et le verbe lexical non-tensé satisfait à la règle qui impose que le verbe fléchi se trouve en seconde position (langue dite à verbe second; ‘V2’)¹.

- (1) a. **Mont a ran** d’ ar jardin. b. **Mont a yan** d’ ar jardin.
aller R fais.1SG P DET jardin aller R vais.1SG P DET jardin
‘Je vais au jardin.’ ‘Je vais au jardin.’

Breton de Quimperlé, [D.L]

Première constatation : le phénomène de doublement verbal, typologiquement répandu, ne dépend pas de la disponibilité dans le lexique d’un auxiliaire pléonastique (contra Aboh 2006) : les deux alternatives co-existent dans la même langue.²

Le présent article est une enquête comparative sur ces deux constructions. Je vais montrer que si la conjugaison en (1)a est pleinement productive, celle en (1)b porte la marque d’un processus non syntaxique mais morphologique: l’idiosyncrasie. Seuls certains verbes qui ne forment pas une classe syntaxiquement homogène peuvent doubler, et la variation dans la liste des verbes qui peuvent doubler est dialectale, voire idiolectale.

Cette restriction idiosyncratique sur la conjugaison en (1)b est très importante sur le plan théorique pour deux raisons. Tout d’abord, elle modifie notre conception des processus de redoublement du verbe à travers les langues, car elle montre que quelle que soit la technologie formelle utilisée pour dériver ces redoublements du verbe, il faut que cette technologie soit adaptée à une restriction idiosyncratique. Ensuite, la construction en (1)b a les propriétés *de dernier ressort* de satisfaction de l’ordre V2, or, puisque cette opération s’applique dans un module morphologique, on ne peut éviter la conclusion surprenante que l’ordre des mots d’une langue V2 peut être obtenu par un processus morphologique et non syntaxique. Cette dernière conclusion ouvre des perspectives intéressantes pour l’unification des phénomènes d’effet second comprenant les langues V2 (vieil irlandais, moyen gallois, cornique, breton, dialectes médiévaux de l’italien du nord, vieux français, vieil espagnol, rhaeto-romance,

* Je remercie l’audience de FACL 2009 (U. Arizona), Milan Rezac, Herve ar Bihan ainsi que les locutrices brittophones natives DL de Quimperlé, H.G. de Scaer et SB de Callac. Leur patience et leur humour me sont toujours précieux. Les données de corpus de Bijer, ar C’hog et Skragh proviennent des relevés de Milan Rezac, auxquels il m’a aimablement fourni accès. Les erreurs potentielles sont de ma responsabilité seule.

Abbréviations: R marque la particule préverbale, le “rannig-verb” qui apparaît devant les verbes fléchis (tête Fin dans la périphérie gauche, cf. Jouitteau 2005). Dans les transcriptions d’une traduction d’exemple, les petites majuscules marquent la saillance informationnelle de cet élément. Un tiret-bas dans les exemples signale un site d’extraction. OBL = oblique ; POSS = possessif, PRT=particule, V= verbe.

¹ Dans la terminologie bretonne, Grégoire de Rostrenen parle de ‘cinquième conjugaison’ pour désigner la conjugaison avec l’auxiliaire ‘faire’, et ce terme est parfois repris dans les grammaires. Ernault parle de ‘sixième conjugaison’ pour le doublement verbal. Je ne reprends pas ici cette terminologie.

² C’est par ailleurs aussi le cas en russe.

sorbe, estonien, kashmiri, karitiana, hébreu, papago et presque toutes les langues germaniques), mais aussi les langues à clitique second (warlpiri, tagalog, langues slaves ...).

J'analyse le doublement du verbe comme une sous-classe de conjugaison analytique, et je commence dans une première section par présenter la construction analytique productive en 'faire' et l'analyse que j'en propose. Dans une deuxième section, je présente les paradigmes de doublement du verbe et les propriétés syntaxiques de cette construction. Je finis en discutant la dimension idiosyncratique du doublement verbal, et je conclus sur les implications théoriques du doublement du verbe au sein d'un module morphologique post-syntaxique.

1. La conjugaison analytique avec *ober*

Le breton est une langue à verbe second, avec présence obligatoire d'au moins un élément syntaxique devant le verbe fléchi. Dans la CA, le verbe fléchi est un auxiliaire et l'élément préverbal est le verbe lexical à la forme infinitive. Ce sont les marques de l'auxiliaire 'faire' qui portent les traits de l'accord sujet quand il y a lieu. L'infinitif est son complément direct, sans la médiation d'une préposition (Kervella 1995:185). L'apport sémantique de cet auxiliaire (*ober*, 'faire'), est nul, comparable en cela à celui de 'faire' en français dans *Elle ne fait que défendre ses droits, Ils ne font que dormir*. Cette conjugaison est très productive en breton standard et dans tous les dialectes, comme brièvement illustré ci-dessous.

- (2) a. **Kouezhañ** a ra _ an avaloù.
tomber R fait DET. pommes
'Les pommes tombent.'
- b. **ober** a rin X
faire R fais.1SG X
'Je fais X [un gâteau, la grève...]'
standard, Kervella (1995:169, §245 a)
- (3) **Eva** a rafe _ eur werennad léz
boire R ferait DET verre lait
'Il boirait bien un verre de lait.'
cornouaillais, Trépos (2001:438)
- (4) **Ober** a ray _ glao a-raog an noz
faire R fera pluie avant DET nuit
'Il pleuvra avant le soir.'
cornouaillais, Trépos (2001:438)
- (5) **Koéh** e hras _ ar benneu hé deuhlin (...)
tomber R fit sur bouts poss duel.genoux
'Elle tomba à genoux.'
vannetais, Guillevic et Le Goff (1986:161)
- (6) **Tremen** a reont _ evit tud vad.
passer R font pour gens bon
'Ils passent pour de bonnes gens.'
Sarmoniou an Aotrou Quere, Quéré (1906 :230)

Les restrictions sur cette conjugaison sont d'ordre syntaxique. En breton moderne, la CA n'existe plus au mode impératif (Ernault 1888 :247). Quelques rares verbes ne peuvent pas se conjuguer en CA avec l'auxiliaire *ober*, 'faire'. Pour Grégoire de Rostrenen (1795:97) et Trépos (2001:438), les verbes d'état feraient exception. Je ne comprends pas cette remarque, car on trouve aisément des conjugaisons analytiques avec *seblantout*, 'sembler'; *chom*, 'rester', *dont da vezañ*, 'devenir', ou encore *tremen evit*, 'passer pour', comme en (6). Le

verbe ‘être’ est uniformément rejeté, de même qu’un verbe composé de ce verbe être : le verbe *kaout*, ‘avoir’ (7) Kervella (1995 :§245^(bis))³. La variante dialectale vannetaise analytique du verbe ‘avoir’, elle peut prendre *ober* comme auxiliaire⁴. Ploneis (1983) signale qu’à Berrien, la conjugaison auxiliée en ‘faire’ est impossible avec *gouzout*, ‘savoir’, autre composé du verbe ‘être’.

- (7) * **Kaout a ran** un oto.
avoir R fais.1SG une voiture D.L de Quimperlé, S.B de Callac
‘J’ai une voiture.’

Deux types de dérivation sont à distinguer pour amener l’infinitif en début de phrase. L’une est typique des phrases à structure informationnelle plate (forme neutre), l’autre produit un effet de focus sur l’élément préverbal. Ces deux dérivations montrent des propriétés syntaxiques différentes.

Dérivation à structure informationnelle plate

Dans le premier cas, illustré jusqu’ici, le verbe infinitif peut n’être minimalement qu’une tête. Le verbe infinitif transitif est antéposé en zone préverbale sans son objet dans les exemples en (2)a, (3) et (4), et sans son argument oblique dans les exemples (5) et (6). La tête syntaxique peut être simple ou complexe (8). En vannetais, le pronom objet, quelle que soit sa variante, peut être un proclitique oblique sur le verbe lexical et être antéposé avec lui comme en (9).

- (8) [**En em blijout**] a ra o henti al lec’hiou distro.
REFLEXIVE plaire R fait à fréquenter DET lieux solitaire
‘Elle se plaît à fréquenter les lieux déserts / Elle aime à s’écarter dans les solitudes.’
léonard, *Le Bozec* (1933 :53)
- (9) a. [**Daz caret**] a rañ _ . / b. [**Da garet**] a rañ _
2SG.OBL aimer R fais 2SG.OBL aimer R fais
‘Je t’aime.’ *vannetais*, Grégoire de Rostrenen (1795 : 179)

Stephens (1982 :114) qualifie ces structures à tête initiale de ‘neutres’. A partir de l’étude de différents corpus de breton moderne, Schafer (1997), propose que les ordres de mot à antéposition de tête verbale non-tensée, dont la CA en ‘faire’, sont restreints aux structures informationnelles plates, où rien ne dit sur quelle ‘fiche mentale’ doit être rentrée l’information portée par la phrase (phrases dites ‘all-focus’ ou ‘focus-tail’ dans les termes de Vallduvi 1995).

Dernière caractéristique saillante des antépositions de tête : le mouvement est extrêmement local : *le site d’extraction doit être directement postverbal* (Jouitteau 2005, 2007). Rien ne peut donc intervenir dans la dérivation entre le verbe tensé et le site d’extraction. De façon consistante avec ma généralisation, la conjugaison analytique à lecture neutre est

³ Le Roux (1957:413) cite deux cas avec le verbe ‘être’ en moyen breton, mais ils sont analysables comme des explétifs préverbaux devant la forme impersonnelle de ‘faire’.

⁴ Ernault (1890 :473) signale une CA avec l’infinitif analytique de ‘avoir’ : *hur bout e ramb*, [1PL.OBL être R faisons]; ‘Nous avons’, ou *hou pou d a ra*, [2PL.OBL être R fait.3SG]; ‘vous avez’. Cette forme analytique du verbe ‘avoir’ en vannetais est composée d’un argument oblique proclitique sur le verbe ‘être’, *bezañ* (cf. Jouitteau et Rezac 2006, 2008, 2009).

surreprésentée dans les phrases où le sujet est vide⁵. Dans l'interprétation de (10)b, avec un sujet disloqué à droite, la tête verbale est l'élément postverbal le plus proche car le sujet est un pronom incorporé. Dans l'interprétation VSO, une tête infinitive est antéposée malgré la réalisation d'un sujet postverbal. Je ne peux alors éviter la stipulation que la tête verbale infinitive est remontée plus haut dans le champ postverbal que le sujet réalisé. Ce mouvement court dans le champ du milieu est aisément étayable dans le cas des participes passés, car l'ordre *auxiliaire/participe-passé/sujet* est largement attesté. Ce type d'évidence manque évidemment pour les verbes infinitifs qui n'apparaissent jamais après l'auxiliaire fléchi.

- (10) a. **caret** a ra _ ar guïr Gristényen _ Douë. b. **caret** a ra _ ar guïr Gristényen Douë.
 aimer R fait DET vrai chrétiens Dieu aimer R fait DET vrai chrétiens Dieu
 'Les vrais chrétiens aiment Dieu.' 'Dieu aime les vrais chrétiens.'
vannetais, Grégoire de Rostrenen (1795 : 177)

Dérivation par topicalisation du groupe verbal

La CA en 'faire' est aussi obtenue par un autre type de dérivation, avec tout un groupe verbal infinitif antéposé, comme en (11). La structure informationnelle n'y est pas plate ; il s'agit d'une focalisation par mouvement du groupe verbal. Stephens (1982 :99) distingue cette construction de la première en postulant que l'auxiliaire 'faire', en contraste avec un rôle d'auxiliation dans les constructions à tête antéposée, y a un rôle *anaphorique*.

- (11) [**Dimeziñ gant ma merc'h**] ne ri ket _ .
 marier avec ma fille NEG feras NEG
 'Tu ne te MARIERAS pas AVEC MA FILLE.'
trégorrois, Le Lay (1925), cité dans Le Gléau (1973:45)

Le mouvement n'est pas ultra-local : l'auxiliaire *ober* se trouve quelquefois éloigné du verbe lexical et le site d'extraction n'est pas obligatoirement directement postverbal. En (12), le groupe infinitif est dans une clivée avec une copule nulle, et en (13) et (14), l'extraction provient d'une proposition enchâssée. On voit en (11) et (13) que la topicalisation du groupe verbal peut s'opérer au-dessus de la négation, et en (17) au-dessus d'un modal. Dans l'emploi anaphorique, le verbe 'faire' à l'infinitif (17), et son participe passé (16) sont licites. Les groupes verbaux antéposés peuvent aussi être coordonnés devant un auxiliaire commun (15).

- (12) [**Kana**] 'ni ray e hoar _ warc'hoaz.
 chanter celui (est) (R) fera sa sœur demain
 'C'est CHANTER que fera sa sœur demain.' *cornouaillais*, (Trépos 2001 :251)

- (13) [**Bale**] ne gredan ket a rafe _ ken.
 marcher NEG [je crois] NEG R ferait plus
 'Je ne crois pas qu'il MARCHE désormais.' *trégorrois*, (Gros 1984:113)

⁵ Ceci est noté par Le Roux (1957:408) pour le moyen breton et par Le Gléau (1973 :45) pour le breton moderne. Je n'en tire pas de conclusions très fortes: Il convient de relativiser cette corrélation avant un plus large inventaire des données en breton moderne. Tout d'abord, Le Gléau (1973) travaille à partir d'une étude de corpus dont partie des auteurs ne sont pas natifs. Ensuite, il pose un fait *statistique*, c'est à dire qu'il ne dit pas (à raison, cf. (9)b.) que l'ordre [Infinitif-Aux-Sujet...] est agrammatical. De plus, l'occurrence statistique d'une construction avec un sujet vide, devrait n'être constatée qu'en vérifiant si ce ne sont pas les constructions à sujet vide elles-mêmes qui seraient plus répandues dans les textes (et suivant les types de textes), produisant un effet de rareté de ces constructions avec des sujets réalisés. Enfin, il est épineux de tester ma généralisation à partir de cette corrélation avec les sujets vides/incorporés car l'ordre respectif postverbal du sujet et de l'infinitif en présence d'un auxiliaire 'faire' est inconnu : l'infinitif n'étant jamais réalisé dans le champ postverbal.

- (14) [**Sevel ar mogerioù**] a ouien e **rae** ar vasonerien _ .
 monter DET murs R savais R faisaient DET maçon.
 ‘Je savais que les maçons MONTAIENT LE MUR.’ *trégorrois*, Stephens (1982 :99)
- (15) [**Bonnañ evel ur gor**] ha [**leskiñ**] a **rae** e gilpenn _ & _ .
 serrer comme un cordage & brûler R faisait.3SG poss nuque
 ‘Sa nuque BRULAIT et (le) SERRAIT COMME UN CORDAGE.’ *trégorrois*, Konan (1981)

Enfin, notons que cette CA topicalisante/focalisante existe en dehors des domaines tensés. En (16) et (17), l’infinitive objet de ‘faire’ apparaît en initiale de phrase. En (18) et (19), la proposition infinitive objet de *ober*, ‘faire’ apparaît postverbale dans la zone focale imposée par *ken met/nemet*, ‘seulement’.

- (16) [PRO **Kestel lann evit tantad ar pardon**] a zo **greet** _ .
 sujet quêter ajonc pour feu DET pardon R est fait
 ‘On a quêté de l’ajonc pour le feu du pardon.’ *trégorrois*, Gros (1984:113)
- (17) [PRO_i **Kousked**] ne hellan_i ket **ober** _ .
 dormir NEG peux.1SG NEG faire
 ‘Je ne peux pas dormir.’ *cornouaillais*, Trépos (2001:350)
- (18) Eno a zo kokouz penegwir ne vez ken med [PRO **kargañ ar voz**] d’**ober** _
 là R est coques C NEG est plus mais charger DET poignée P faire
 ‘Là, il y a des coques, puisqu’il n’y a qu’à charger (ramasser) avec les mains jointes (à pleines mains).’ *trégorrois*, Gros (1984:13)
- (19) An eskob_i n’ en deveze d’**ober**, a lavare an teodoù flemmus,
 DET évêque NEG @.3SG avait P faire R disait DET langues caustiques
 nemet [PRO_i **lakaat** ur vennigadenn da zivizoù B].
 seulement mettre DET bénédiction P paroles B.
 ‘A en écouter les mauvaises langues, l’évêque avait juste à donner sa bénédiction aux paroles de B.’ *standard*, Dupuy (2007 :16)

Dans tous les exemples ci-dessus, le sujet de l’infinitive est toujours obligatoirement coréférent avec le sujet du domaine tensé le plus proche. En (16) et (18), ce sujet est non-référent, et la lecture du sujet de l’infinitive est générique.

Il est possible que certains locuteurs n’aient pas accès à la dérivation focalisante par mouvement préverbal. Leroux décrit longuement ces structures d’antéposition focale pour le moyen breton, avec le présupposé insistant que cette structure n’est plus disponible en breton moderne. Pour Le Gléau (1973 :46), la dérivation focalisante n’est pas disponible pour les semi-auxiliaires tels que *rankout*, ‘devoir’ et *gallout* ‘pouvoir’. Ces semi-auxiliaires sont pour lui par ailleurs licites en CA à structure informationnelle plate.

Il existe des cas d’antéposition d’infinitifs où on ne voit en zone préverbale que la tête verbale et un adverbe monosyllabique, comme *mat*, ‘bien’, *-walc’h*, ‘assez’, *brav*, ‘bien, joliment’. Il n’est pas clair si l’adverbe est cliticisé sur une tête verbale (entraînant une lecture neutre) ou si c’est un constituant plus important qui est antéposé (entraînant une focalisation), ou encore si l’adverbe n’est pas en train de se grammaticaliser en particule verbale. L’adverbe peut même

parfois être modifié (24), et il est possible que les données varient de dialectes en dialectes. Je laisse ici cette question ouverte⁶.

- (20) **Goût mat** a ran _ ne blij ket dezhe al labour-douar hag ar sevel loaned.
savoir bien R fais.1SG NEG plaît NEG P.3PL le travail-terre & le élever animaux
'Je sais bien qu'ils/elles n'aiment pas le travail de la terre et l'élevage.'
breton de Scaer, Maï-Ewen (2004)
- (21) **Troha mad** a ra (_ ?) ho falz _ .
couper bien R fait votre faucille
'Elle COUPE BIEN, votre faucille.'
cornouaillais, Trépos (2001:438)
- (22) **Anaout mat** a reant _ ar vro.
connaître bien R font DET pays *léonard, Emgann Kergidu (1879 :62)*
'Ils connaissent bien le pays.'
 cité dans Le Roux (1957:412)
- (23) **Anavezout mat** a ran _ ar wash-se
connaître bien ® fais.1SG le tourment-là *trégorrois*
'Je connais bien ce tourment.'
Angela Duval, Glac'har
- (24) **Resevet mad spontuz** e-noa _ ahanon...
reçu bien terrible R-avait P-1SG
'Il m'avait vraiment bien reçu.'
breton Uhelgoat, Skragh (2002 :22)

Analyse et prédictions

Les deux constructions se distinguent donc par la taille de l'élément déplacé (X° vs. XP), et conséquemment par le type de mouvement (ultra-local vs. potentiellement long). La motivation pour le mouvement est, elle aussi, différente. Dans le cas de la topicalisation (focalisation), c'est la structure informationnelle qui impose le mouvement préverbal (25). Un tel mouvement satisfait automatiquement la règle qui place le verbe fléchi en seconde position, comme schématisé en (26)a.

- (25) Les éléments saillants dans la structure informationnelle du discours apparaissent obligatoirement en zone préverbale
- (26) a. si verbe lexical focalisé > CA obligatoire (topicalisation)
b. si autre élément préverbal que le verbe
> zone préverbale occupée par cet élément > *CA
c. structure informationnelle plate > CA possible, ou explétif

Cette règle V2 est par ailleurs satisfaite par n'importe quel autre élément préverbal (négation, complémenteur, particule, cf. (26)b.). Ce n'est que dans les phrases à structure informationnelle plate où aucun de ces éléments n'est présent que, en dernier recours, une stratégie explétive est mise en place : l'élément postverbal le plus proche est antéposé au verbe fléchi et évite ainsi l'obtention d'une structure à verbe initial (26)c. Dans ces cas de dernier recours, l'antéposition de l'élément directement postverbal le plus proche est une opération invisible pour l'interprétation, équivalant à la soudure d'un explétif (Jouitteau 2005,

⁶ Une alternative (peu documentée) est de placer l'adverbe est situation directement postverbale. T. Sollicec note que sa grand-mère préfère *Kompren mat a ran an traoù* (comprendre bien R fais.1SG les choses; 'je comprends bien les choses', à l'ordre avec l'adverbe *mat* postverbal (forum *An tour tan* 23-02/2003). De manière générale, il manque à ce jour une étude détaillée du placement des adverbes dans les différentes variétés de Breton.

2007). Ce statut de dernier recours pour V2 de la CA ultra-locale fait des prédictions précises et vérifiées :

- (i) l'extraction d'un constituant plus important qu'une tête, comme en (13), (14) ou (17) est un cas de mouvement en position préverbale de focus, et impose une lecture focalisée du groupe verbal. C'est l'illustration du cas (26)a.
- (ii) une extraction très locale de tête verbale comme en (2)a, (3) et (4) est un cas de mouvement explétif de dernier recours. La seule lecture disponible pour la phrase est avec un focus large, portant sur toute la phrase, et donc sans focus sur le verbe lexical infinitif. C'est l'illustration du cas (26)c.
- (iii) La CA est incompatible avec tout élément occupant la zone préverbale. C'est le cas en (26)b avec un topique / focus, mais aussi avec une particule de négation (27) ou un explétif préverbal (28). Je note aussi que le mode impératif autorise les ordres à verbe initial V1. En conséquence, la CA y est absente.

(27) * **Koll ne reas** ket ar martolod _ e gasketenn.
 perdre NEG fit.3SG NEG le matelot sa casquette
 'Le matelot ne perdit pas sa casquette.' *trégorrois*, Stephens (1982 :113)

(28) * *Bez koll a reas* ar martolod _ e gasketenn
 EXPL perdre R fit.3SG le matelot sa casquette
 '(le fait est que) Le matelot perdit sa casquette.'

L'opération de dernier recours en (26)c. est déclenchée quand l'espace directement préverbal serait autrement vide. Cependant, il existe au-dessus de cette zone 'à remplir', dans la périphérie gauche de la phrase, une sorte de plafond de verre au dessus duquel on trouve une liste d'éléments qui semblent ne pas avoir d'impact sur l'ordre des mots de la phrase. Ces éléments, plus haut dans la structure, peuvent donc apparaître devant une conjugaison analytique. Il s'agit des topiques suspendus (lecture 'quant à X...'), des adverbes scéniques, des particules Q (*ha(g)*) en matrices et en enchâssées, de certains compléments d'enchâssées qui tolèrent par ailleurs les ordres de matrices (c.a.d. les cas de parataxe : complément *la* en breton central, *kar*, 'car' dans tous les dialectes, optionnellement *ha...*), de connecteurs pragmatique (type 'mais', 'alors')⁷.

Deux mystères non-résolus (pour l'instant)

Dans les domaines tensés, contrairement aux infinitives comme en (19), la CA bretonne est restreinte à l'ordre relatif [V-Aux]. L'ordre de mots [... AUX – V...] avec l'auxiliaire *ober*, 'faire' fléchi est licite ; mais le verbe est alors uniquement interprétable comme le semi-auxiliaire causatif 'faire' comme en (29), où l'infinitif est la tête d'une petite proposition.

(29)a. Me a ray sevel eun ti. 1SG R ferai.3SG construire une maison * 'Je construirai une maison.' 'Je ferai construire une maison'	b. Sevel a rin _ eun ti. construire R ferai.1SG une m. vs. 'Je construirai une maison.'
---	--

cornouaillais, Trépos (2001 :249)

Cette restriction, marquante, est loin d'être universelle : il existe quelques cas d'ordres [Aux V] dans des langues proches. En moyen breton, l'auxiliaire 'faire' à l'impératif peut précéder

⁷ Pour une analyse détaillée de la périphérie gauche, se reporter à Jouitteau (2005:chap2).

un verbe infinitif avec son objet cliticisé (cf. Hemon 2000 :238 note 1). En cornique, la langue la plus proche du breton, c'est même l'ordre canonique, et l'infinitif ne précède qu'exceptionnellement l'auxiliaire 'faire' (Le Roux 1957 :409, Fleuriot 2001 :21). En gallois du nord, langue où le verbe fléchi est canoniquement à l'initiale de phrase, l'ordre est aussi [AUX-V] comme en (30).

- (30) **Gwnaeth** Emrys **agor** y drws. / Agorodd Emrys y drws.
 fit.3SG Emrys ouvrir DET porte ouvrit Emrys DET porte
 'Emrys a ouvert la porte.' *Gallois du nord*

La restriction de la CA bretonne à l'ordre relatif [V-Aux] dans les domaines tensés est mystérieuse et je ne l'explique pas⁸. Le second mystère irrésolu, potentiellement éclairant le premier, est qu'il semble qu'il y ait des arguments morphologiques pour distinguer les infinitifs préverbaux des infinitifs postverbaux, car, dans certaines localités, les verbes infinitifs y ont en effet une réalisation morphologique différenciée. En Basse Cornouailles, les infinitifs postverbaux prennent régulièrement la marque *-o* (31). Or, en CA ou sujet d'une clivée, la terminaison verbale est *-ek* (32) ; (Saint Mayeux ; Ernault 1888 :247).

- (31) Plélanff, Goarec : 'laver', *kañno*, 'vendre', *gwerho*, 'secouer' : *haejò*,
 [Leroux 1924-1953ALBB point 60, cartes 286, 295, 311 - diacritiques non-reportés]

- (32) a. c'hoarzh**ek** a ra b. laboure**ek** a zo red.
 rire R fait.3SG travailler R COP.3SG obligé
 'il rit .' 'il faut travailler.'

- (33) a. gwel(-**et**) / zell(-**ed**) ë rañ b. red e gwel(-**et**)* / zell(-**ed**)*
 voir regarder R fais.1SG obligé COP voir-*et* / regarder
 'je vois / je regarde' 'Il faut voir / regarder'

Par ailleurs, en petit Tréguier, Ernault signale une autre asymétrie : la terminaison verbale est optionnelle en CA à l'initiale mais obligatoire si l'infinitif est postverbal. Tous les cas d'infinitifs à terminaison optionnelle notés dans Favereau (1997 :§347) dans différents dialectes du trégorrois au vannetais sont des infinitifs directement antéposés à l'auxiliaire 'faire'.

Pour résumer, il existe d'une part une construction de CA focalisante obtenue par mouvement du groupe verbal en zone préverbale, et d'autre part, une opération de dernier ressort satisfaisant à la règle V2 de la langue. Ce dernier est un mouvement de tête ultra-local qui n'a pas de conséquences pour la structure informationnelle ou l'interprétation sémantique de la phrase. Les constructions à redoublement du verbe appartiennent à cette seconde classe.

2. La CA avec doublement du verbe

Un cas particulier de conjugaison analytique avec l'auxiliaire *ober*, 'faire' a été illustré par les exemples (2)b et (4) ; c'est celui où le verbe infinitif lexical est, lui aussi, le verbe *ober*, 'faire'. Ce doublement s'étend à des verbes lexicaux qui ne sont pas *ober*, 'faire'. On obtient un verbe infinitif en zone préverbale, suivi immédiatement de la version fléchie de ce même verbe. Les deux verbes sont séparés uniquement par le rannig préverbal (tête Fin).

⁸ Pour l'idée qu'il existe plusieurs auxiliaires 'faire' différents, se reporter à Borsley, Rivero and Stephens (1996).

Contrairement à la CA avec ‘faire’ qui est pleinement productive dès le moyen breton, le doublement apparaîtrait tardivement dans la langue (au XVII^e cf. Le Roux 1957 :416). Propriété saillante, il est lexicalement restreint. Les verbes qui peuvent être doublés sont : *ober*, ‘faire’ (4), *bezañ*, ‘être’, *rankout*, ‘devoir’ (34), *dleout*, ‘devoir’ (35), (36), *gallout*, ‘pouvoir’ ((37) à (43)), *dont*, ‘venir’ (44),(45), (46), *mont* ‘aller’ (47) et (48), *gouzout*, ‘savoir’ (49) et (50), *kerzhout*, ‘marcher’, *reded*, ‘courir’ (51), et enfin *lenn* ‘lire’ (62). Le doublement du verbe est exceptionnel en corpus, et les verbes ne sont pas également représentés en breton spontané. *Gouzout*, ‘savoir’ est de loin le plus courant en breton moderne, alors que *reded*, ‘courir’, ou *lenn*, ‘lire’, sont rarissimes.

- (34) a. **rencout a rencan** ... *moyen breton*,
cité dans Ernault (1890 :469), Le Pelletier (1751)
- b. **rencout a rencan** da vont
devoir R dois.1SG P aller
‘Je dois y aller’ *breton moderne quimperlois*, [D.L 03/2009]
- (35) **Tleout** mad a **dleàn** o c’harout.
devoir bien R dois.1SG les aimer *moyen breton, Hist. Ar bon. Mizer*, 6.
‘Je dois bien les aimer.’ cité dans Ernault (1890 :470)
- (36) **Dleout** a **zlean** ober ma gwele.
devoir R dois.1SG faire mon lit
‘Je dois faire mon lit.’ *breton moderne quimperlois*, [D.L 03/2009]
- (37) **gallout** a **guellot** ... scriuaff
pouvoir R pouvez ... écrire *An Mirouer a Confession* (1621)
‘Vous pouvez ... écrire’ cité dans Hemon (2000 :239)
- (38) a. **Gallout** e **c’hell** ... b. **Gallout** a **helleur** ...
pouvoir R peut pouvoir R peut.IMP
‘Il peut...’ ‘On peut...’
T. Gerard (1791), cité dans Ernault (1890 :470)
- (39) *Mellezour an Ineo*, Saint Briec (1831) : **gallout ellet**, ‘vous pouvez’,
gallout ellont, ‘ils peuvent’
Tragedien ar hiniveles ar mabic Jesus : **gallout a ales**, ‘tu peux’
cités dans Ernault (1888 :247)
- (40) Va breudeur, ur wezenn-fiez, ha **gallout** a **c’hell** reiñ olivez, pe ur winieg fiez?
poss.1SG frères DET figuier Q pouvoir R peut donner olive ou DET vigne figue
‘Mes frères, est-ce qu’un figuier peut donner des olives, ou une vigne des figues ?’
Testamant nevez : lizher Jakez 3, Gwilh Ar C’hoad (1893)⁹
- (41) **Gallout** a **c’hallfen** lako ma avaloù en douar.
pouvoir R pourrai mettre POSS pommes P.DET terre
‘Je pourrai mettre mes patates en terre.’ *Breton de quimperle*, [D.L 03/2009]
- (42) **Gallout** a **hall** ober.

⁹ Cette traduction du nouveau testament a été écrite par Gwilh Ar C’hoad au XIX, puis mis en breton moderne par Lukaz Bernikod.

- pouvoir R peut.3SG faire
'Il/Elle peut (l) faire.'
Breton de callac, [S.B 03/2009]
- (43) **Gellout** a **c'hell** goro ho bugale ar saout.
pouvoir R peut traire poss.2PL enfants DET vache
'Vos enfants peuvent traire la vache.'
trégorrois, Schafer (1997)
- (44) **Donet** a **duy** bras ha bihan.
venir R viendra (ceux) grand et (ceux) petit
'Viendront grands et petits...'
moyen breton, La vie de Sainte Nonne, p.291.
cité dans Ernault (1888 :248), repris dans Hémon (2000 :239 :note 3)
- (45) **Dont** a **zeuio** re vraz ha re vihan...
venir R viendra ceux grand et ceux petit
'Il en viendra de grandes et de petites...'
léonard, Troude (1886:54)
- (46) **Dont** a **zeuio**
venir R viendra
'Il viendra.'
breton moderne callac, [S.B 03/2009]
breton moderne quimperlois, [D.L 03/2009]
- (47) **Mont** 'ch i d' ar gêr !
aller R iras.2SG P DET maison *bas-Tréguier*, collecté par J. Gros 1911 à Trédrez
'Veux-tu bien aller à la maison !'
cité dans Le Roux (1957 :417)
- (48) **Mont** a **yan** d' ar jardin.
aller R vais.1sg P DET jardin
'Je vais au jardin.'
quimperlois, [D.L 03/2009]
- (49) **Gouzout** a **oar** an nen kouskoude ez eus koumoul du oc'h astenn uc'h d'hor fennoù.
savoir R sait DET IMP cependant R [y a] nuage noir P étendre haut de nos têtes
'On sait cependant que des nuages noirs s'étendent au dessus de nos têtes.'
Breton standard, 'Red an Amzer' 11.01.2009
- (50) Met **gouzout** a **ouzont** kavout an dud en-dro goude-se (...)
mais savoir R savent trouver les gens de retour après ça
'Mais ils savent retrouver les gens après...'
cornouaillais, Bijer (2007 :138)
- (51) **Redek** a **redan** bemdez.
courir R cours.1SG chaque.jour
'Je cours chaque jour.'
quimperlois, [D.L 03/2009]

Un doublement particulier, contraste avec la construction du 'faux sujet'

Ni les déterminants, ni les prépositions ne doublent par ailleurs en breton. On pourrait être tenté de rapprocher le paradigme de doublement du verbe de celui des constructions du faux sujet en (52) et (53), où l'argument qui apparaît en zone préverbale *peut* transmettre différents types de lecture à son associé pronominal (voir Rezac 2008 et ce volume).

- (52) **Ar roué** a deue mall d'ezan da sklerijenna e letern ha da ziskouez e c'hoant.
le roi R venait impatience à.lui P éclairer son lanterne et P montrer son envie
'Le roi piaffait d'éclairer sa lanterne et d'exprimer son désir.'
breton du Cap, Ur zac'had marvailhou, Ivon Krog, cité dans Ar C'hog (1983:10)

- (53) **Hamon** a oa sant Alar gantañ war ar c'hleuz en noz (...)
 Hamon R était saint Alar avec.3SGM sur le talus P.DET nuit
 'Hamon était sur le talus la nuit avec Saint Eloi à ses côtés.'

breton léonard (Lanevieg), Blaz an douar p.57.

Cependant, ce parallèle serait trompeur car au contraire du doublement du verbe, (i) la construction du faux sujet s'observe aussi dans les infinitives et les petites propositions alors que le doublement verbal est restreint au domaine tensé, (ii) le 'faux sujet' que le pronom double peut apparaître en position post-verbale, alors que l'infinitif est restreint au champ préverbal, et (iii) le 'faux sujet' peut doubler toute sorte de pronom sauf justement un pronom incorporé dans la tête tensée (le sujet). Le verbe infinitif double précisément cet élément tensé.

Les propriétés syntaxiques du doublement verbal en breton sont celles de la CA en 'faire' à lecture neutre : l'élément antéposé est une tête syntaxique dont l'extraction est ultra-locale. Son antéposition est une opération de dernier recours pour remplir la zone préverbale et prévenir un ordre à verbe initial. Cette généralisation fait des prédictions claires, simples et vérifiées ci-dessous. Les cas de doublement coïncident toujours avec les contextes syntaxiques où l'ordre V2 est canonique : Aucun effet similaire n'est par exemple notable dans les propositions infinitives. Le doublement en conjugaison analytique est exclusivement celui du verbe lexical en position initiale de phrase. Le verbe infinitif est illicite en zone préverbale: (i) avec l'objet d'un verbe transitif (54) ou un complément indirect, sauf dans les cas de têtes complexes (ii) en extraction longue distance (56), avec des éléments séparant l'infinitif du verbe fléchi comme dans les clivées (57), (iii) avec un élément préverbal qui rend inutile une opération de dernier recours pour V2: négation, explétif, focalisation d'un autre élément de la phrase qui l'amènerait en zone préverbale, complément de matrice ou d'enchâssée (58).

- (54) ***gouzout** *an doare da vont*] a **ouzez**.
 savoir la façon P aller R sais.2SG

- (55) [**hen gouzout**] a **ouzon**. / [**E lenn**] a lennan
 CL.3SG savoir R sais CL.3SG lire R lis
 'Je le sais (bien)' '(Ca pour lire,) Je le lis.' *Quimperlé, D.L.*

- (56) ***gouzout** *ne gredan ket* a **ouzez** ken.
 savoir NEG sais.1SG NEG R sais.2SG plus

- (57) ***gouzout** '*ni eo* a **ouzon**.
 savoir N COP R sais.1SG

- (58) a. (*n') **gouzout** (*n') **ouzon** ket. b. (*bez') **gouzout** (*bez') **ouzon**.
 NEG savoir NEG sais.1SG NEG EXPL savoir EXPL sais.1SG
 c. *Na larez ket din *ma gouzout* a **oar**...
 NEG.IMP dis.2SG NEG P.1SG si savoir R sait.3SG

La phrase en (59) pourrait paraître un contre exemple à (i), si elle pouvait signifier : *Il viendra à la maison à pieds*. Cependant, la traduction montre que le verbe est réellement présent deux

fois, avec une topicalisation préverbale de la circonstancielle dans *Il viendra à pieds* [(pour) *venir à la maison*]. L'agrammaticalité du remplacement par 'demain' le confirme¹⁰.

- (59) **Dont d' ar gêr e teuio** war droad / * warc'hoazh.
 venir P det maison R viendra P pied / demain
 '(Pour) **venir** à la maison, il **viendra** à pieds.'
 *(Pour) **venir** à la maison, il **viendra** demain.'

breton D.L. de Quimperlé, S.B. de Callac

Le 'plafond de verre' de la périphérie gauche, au-dessus duquel les éléments ne saturent plus la zone directement préverbale, contient par ailleurs les mêmes éléments que dans d'autres contextes syntaxiques, par exemple *ha*, 'et' (cf. (40), Bijer 2007 :134), *met*, 'mais', (cf (50), ou Bijer 2007 :136) ou *hogen*, 'mais' comme en (60). Les exemples d'enchâssées comme en (61) sont réduits aux cas de parataxe¹¹.

- (60) **Hogen goud' ouzon** ne 'teus ket klasket laza...
 Mais savoir ® sais.1SG NEG as.2SG NEG cherché tuer
 'Mais je sais que tu n'as pas cherché à tuer...'

Koatilouri, Barzig

- (61) ... **rak gouzout e ouie** n' eo ket mont a dont (...) nemetken eo a rafe e genitervez.
 car savoir R savait NEG est NEG aller et venir seulement est R ferait sa cousine
 '... car il savait que sa cousine ne ferait pas qu'aller et venir.'

cornouaillais, *Avel gornôg*, Bijer p.156

L'impact du doublement sur la structure informationnelle va de l'allusif au contradictoire dans les grammaires. Son étude demanderait un test extensif, prenant en compte la variation. Ernault (1890 :470) postule une gradation d'insistance : le doublement du verbe *rankout*, 'devoir', serait un « synonyme plus énergique » de la CA en 'faire', qui marquerait déjà un renchérissement sur la forme synthétique. Ceci serait par ailleurs contradictoire avec la note de Le Gléau (1973 :46) qui lui n'a pas la forme CA en 'faire' avec une lecture focalisante sur des semi-auxiliaires comme *rankout*, 'devoir'. La traduction que Herve ar Bihan offre de cette phrase de son père Guy pointe vers un effet d'insistance sur la véracité de l'action ('*verum focus*').

- (62) **Lenn a lennan !**
 lire R lis.1SG
 'Tu vois bien que je lis !'

Guy ar Bihan, collecté par H. ar Bihan.

Pour vérifier si la présence d'une emphase sur les structures de redoublement est obligatoire, j'ai soumis deux locutrices à un exemple de corpus qui me semblait le plus à même de pouvoir amener une lecture neutre. Le contexte de la phrase en (63) montre que toute l'information est nouvelle, et un *verum focus* serait pragmatiquement des plus étranges. Les deux locutrices D.L et S.B. notent cependant un effet d'emphase, sans pouvoir préciser plus avant sur quoi porte cette emphase. L'emphase pourrait porter ici sur (i) le contenu lexical du verbe en lui-même, (ii) la phrase en entier, ou (iii) l'objet CP du verbe doublé¹².

¹⁰ Merci à Denis Pruel d'avoir attiré mon attention sur ces structures.

¹¹ Le complémenteur '*kar*' ou '*rak*' a la particularité qu'après lui, l'ordre des mots est celui qui est prototypique des matrices.

¹² Merci à Alain Rouveret pour pointer cette possibilité.

(63) Goude bezañ kimiadet diouzh an daou grennard ha danvez beleg anezho,
après être séparé de DET deux adolescent C matière prêtre P.3PL

e kavas d'ar c'harretour en doa gounezet e verenn. **Gouzout a ouie** e oa
R trouva P DET charretier 3SG avait gagné son repas savoir R savait R était

e bourk ar Pont un ostaleri ma veze selvichet enni sklipoù eus ar c'hentañ.
P bourg DET Pont DET auberge C était servi P.3SGF tripes P le premier

Ha Lorañs mont e-barzh.

& Lorañs entrer P

‘Après s’être séparé des deux adolescents les futurs prêtres, le charretier_i trouva qu’il avait gagné son repas de midi. Il savait qu’il y avait au bourg du Pont une auberge qui servait des tripes de première. Lorañs_i entra.’ *cornouillais, Avel gornôg*, Bijer p.165

Une étude plus poussée dépassant largement le cadre de cet article montrerait si chacune de ces hypothèses est vérifiée (et/ou vérifiable), et si elle est conciliable avec la généralisation de Schafer (1997) que les ordres de mot à antéposition de tête verbale non-tensée sont restreints aux structures informationnelles plates (ici, ‘all-focus’ dans les termes de Vallduvi 1995).

Reste aussi pour l’instant ouverte la question du niveau de la grammaire (syntaxe, interface phonologique/morphologique) où le doublement est opéré. Il semble à première vue que l’opération s’effectue à un niveau où la différenciation des catégories [+/- nominales] soit visible, car le rannig apparaît surtout sous sa forme *a*, la forme indiquant que ce qui précède est [+ nominal]. Cependant, l’argument semble fragile car le rannig apparaît sous sa forme alternative *e* en (38) et (61).

Typologie

La réitération d’un verbe lexical est un fait linguistique courant à travers les langues du monde (voir entre autres Aboh 2006, Gouget 2008, Kandybowicz 2008 et références citées). Distinguons tout d’abord les doublements concernant deux formes morphologiquement identiques, comme en nupe (64), en haïtien (65), en fongbe (66), ou en chinois mandarin (67).

(64) Musa è **gí** bise **gí**.
Musa PRESENT manger poule manger
‘Musa est (en fait/effectivement) en train de manger un poulet.’
(pas ‘Musa est en train de MANGER un poulet.’) *nupe*, Kandybowicz (2008 :47)

(65) Se **kouri** Bouki ap **kouri**.
SE courir Bouki PROG courir
‘Bouki est en train de courir jusqu’à l’épuisement.’
‘Bouki COURT (il ne marche pas).’ *haïtien*, Harbour (2008)

(66) Àvún ó dò **gbó** nà **gbó** w̃.
chien DET être-à aboyer prospectif aboyer PRT
‘Le chien est sur le point d’aboyer.’ *fongbe*, Ndayiragije (2000:499)

(67) ta **kan** zhei ben shu **kan** le san ci

3SG regarder ce CL livre regarder PERFECTIF trois fois
 ‘Elle a lu ce livre trois fois.’ *chinois mandarin, Gouget (2008:156)*

Lorsqu’un seul des deux verbes est tensé, comme en breton, portugais, castillan (68), russe (69), basque (70), yiddish (Cable 2003), hébreu classique (71), ou moderne (72), en yoruba (73), Tuki (Bantu) et Buli (Gur) (Aboh 2006 :22), on voit qu’il s’agit de plus que la multiplication aveugle d’une forme déjà morpho-phonologiquement formée : la réalisation de traits de temps différencie les deux verbes, dont aucun n’apparaît avec sa racine nue.

(68) **Comprar**, Juan ha **comprado** un libro !
 acheter, J. a acheté un livre
 ‘Ca pour acheter, Juan a acheté un livre !’ *castillan, Vicente (2007)*

(69) **Citat**, Ivan ee **citaet**.
 lire Ivan le lit
 ‘(Ca) pour lire, Ivan le lit.’ *russe, Abels (2001)*

(70) **Juen doie**, ala **etorri dator**, ba?
 go.INF go.3SG or come.INF come.3SG then
 ‘Alors, il part (de suite) ou il vient?’ *basque de Biscaye, Zuazo (1998:207)*

(71) **’omr- im ’aamoor li- mna’ say.** *hébreu classique*
 say.benoni-3PL say to-despisers.1SG (Jeremiah 23:17)
 ‘They say still unto them that despise me’ *cité dans Harbour (2007)*

(72) **liknot** et ha-praxim, hi **kanta**.
 acheter ACC DET-fleurs, elle acheta
 ‘Elle a acheté les fleurs.’ *hébreu moderne, Landau (2007)*

(73) **rírà ni mo ra ìwé.**
 acheter foc 1SG achète livres
 ‘J’ai ACHETE les livres.’ *yoruba, Tamburri Watt (2003)*

(74) **Ðù (% wÈ) Séná ðù bléði ló.**
 manger FOC Sena manger pain DET
 ‘Sena A MANGE le pain.’ *gungbe, (Aboh et Dyakonova 2008)*

Au redoublement dans une langue donnée correspond une lecture particulière. Kandybowicz (2008 :chap3) distingue (i) le focus ou topique contrastif en russe, hongrois, coréen, Kabiye et langue des signes brésilienne, de (ii) l’emphase de type ‘vraiment V’ en haïtien et en anglais, et enfin (iii) les effets de polarité, c’est à dire d’emphase, contrastive ou non, sur la véracité de la phrase en chinois mandarin, nupe et portugais européen. On peut ajouter les lectures de topique suspendu en ‘quant à V...’ en espagnol, Yiddish, portugais brésilien, russe et hébreu (Aboh 2006 :36).¹³

Les environnements où apparaissent ces redoublements peuvent être pragmatiques (en portugais européen, il est restreint aux contextes négatifs) ou bien syntaxiques (en nupe, le redoublement n’existe pas au parfait). Ils peuvent même être restreints à une construction

¹³ Le doublement en hébreu est traduit comme un topique suspendu en quant à par Landau (2006), cité par Aboh (2006). Kandybowicz 2008 :chap3 considère qu’il produit un effet de focus ou topique contrastifxxx.

syntaxique particulière. En français, le redoublement requiert une préposition qui le rend alors obligatoire ainsi que le redoublement des arguments (*Ah, ça pour rigoler, elles rigolent !* ou bien *Je peux te dire que pour l'avoir lu, elle l'a lu! elle ne décrochait plus de ce livre!*).

Dans toutes ces langues, à l'intérieur des environnements pragmatico-syntactiques l'autorisant, le doublement est pleinement productif. Le doublement breton se distingue nettement dans cette typologie car il montre un doublement qui est *lexicalement restreint* à une liste de verbes.¹⁴

Analyses

Ces cas de doublement du verbe ont reçu différentes analyses formelles générativistes ces dernières années. Ceci est vraisemblablement dû à un tournant dans la théorie : le passage de la théorie des traces, dominante dans les années 80-90, à celle des copies, cette dernière ayant ouvert des boulevards d'analyse pour les redoublement d'éléments en syntaxe.¹⁵

Dans le cadre de la théorie des traces de Chomsky (1973), un objet syntaxique bougé n'existe strictement qu'en un seul exemplaire, car le mouvement crée in situ des éléments différents de l'élément bougé : des traces pronominales phonologiquement vides. Dans ce cadre, un doublement du verbe à l'intérieur du module de la syntaxe est périlleux dans la mesure où chaque verbe devrait alors nécessiter ses propres arguments (critère thématique), ce qui est contraire aux faits car, les deux verbes se 'partagent' typiquement les mêmes arguments thématiques. Dans un modèle en T, et avec la théorie des traces, le doublement ne peut être appréhendé que comme une opération post-syntaxique (morpho(phono)logique).

Avec la théorie du déplacement par copie (Chomsky 1955, 1993), la perspective est inversée : toutes les positions d'une chaîne de déplacement syntaxique sont occupées par le même objet, et c'est l'interface sensorimotrice qui impose généralement la prononciation de la copie la plus haute. Au niveau syntaxique, la présence multiple d'éléments copiés les uns des autres n'est plus l'exception mais le symptôme du mouvement, l'interface sensorimotrice venant parfois révéler cet état de fait en réalisant exceptionnellement deux copies. Les cas de doublement verbaux sont alors prédictibles dans l'exacte mesure où on peut obtenir que l'interface sensorimotrice épelle plus d'une copie dans une même chaîne (Abels 2001, Nunes 2004). Gouget (2008) propose par exemple que le déplacement complexe de la copie du verbe en chinois mandarin a ceci de particulier qu'il donne toujours lieu à deux copies les plus hautes à prononcer dans la structure: c'est alors l'articulation du déplacement avec le transfert cyclique de la dérivation aux interfaces qui varie, produisant soit la reduplication, soit le déplacement simple, résultant alternativement en des cas de reduplication ou de déplacement verbal simple. Kandybowicz (2008) propose qu'en nupe, un morphème factitif tonal nécessite une base de réalisation, et obtient ainsi que la copie basse soit prononcée lorsque cette lecture apparaît. L'obtention d'items verbaux différenciables in fine est par ailleurs théoriquement faisable : avec la théorie du mouvement par copies, deux copies d'une même chaîne sont différenciées dès leur production en syntaxe. Dans la théorie de la multidominance, les deux occurrences d'une même chaîne sont un même élément syntaxique et ne peuvent être différenciées qu'à l'étape du passage aux interfaces. La prononciation d'une copie/occurrence peut être laissée à une opération morphologique comme la fusion morphologique (Nunes 2004, Kandybowicz 2006a, b). Finalement, l'hypothèse des chaînes parallèles développée par

¹⁴ Ernault (1890 :470) cite un doublement entièrement figé en français : l'expression *voyons voir...* qui ne peut pas s'utiliser de façon productive, ni le temps, ni la personne ni le verbe ne peuvent être changés (**verrons voir, *vois voir, 2SG ; *attendons attendre*). Il propose que cette construction tient en fait à une propriété du verbe *voir*, et cite *montre-voir un peu !*

¹⁵ Pour une présentation claire et détaillée des analyses du doublement du verbe, se reporter à Gouget (2008:chap3).

Chomsky (2005) fournit par ailleurs un moyen de réaliser syntaxiquement la réalisation de deux copies distinctes (Aboh 2006, Aboh et Dyakonova 2008).

Le paradigme du doublement verbal en breton moderne a une importance théorique clef dans ce débat. Il est exceptionnel comparativement aux paradigmes de doublement dans les autres langues du monde, car seule une liste arbitraire de verbes ne formant pas une classe syntaxique homogène peuvent y être doublés. Quel que soit le mécanisme invoqué pour rendre compte du doublement verbal *gouzout a ouzon*, ce mécanisme doit pouvoir être restreint à une liste entièrement arbitraire de verbes, or l'idiosyncrasie est la marque d'opérations hors-syntaxe.

Si les verbes doublables (A) peuvent être distingués des verbes non doublables (B) dès le niveau syntaxique (+/- auxiliaires / modaux / semi-auxiliaires ? dérivation particulière ?), alors le doublement peut être obtenu syntaxiquement (par copie, double occurrence). L'output syntaxique fournit alors à l'interface, à chaque dérivation, un couple de copies verbales : soit un couple de type A, soit un couple de type B. L'interface, sensible à cette différence A/B ou à une de ses conséquences, réalise un seul item du couple de copies fournies s'ils sont de type B, mais réalise les deux items fournis s'ils sont de type A.

Si au contraire les verbes doublables sont pas différenciables en syntaxe des verbes non-doublables, alors postuler une opération de doublement en syntaxe prédirait que tous les verbes peuvent doubler, ce qui est contraire aux faits. Une tentative (vaine) de garder l'opération de doublement en syntaxe et d'envoyer sa restriction à l'interface serait de poser qu'un module morphologique post-syntaxique possède le matériel de réalisation autonome des racines verbales uniquement pour certains verbes. Ce n'est pas tenable car ces verbes sont tous réalisables en isolation, et la CA en 'faire' est disponible pour quasiment tous les verbes, comme illustré en première partie. Comme l'interface ne restreint pas lexicalement une opération de doublement livrée par l'output syntaxique, et que cette restriction ne peut pas non plus être opérée de façon interne à la syntaxe, c'est que le doublement n'est pas opéré en syntaxe.

L'enjeu théorique de la dernière partie de cet article est simple: démontrer l'idiosyncrasie du doublement verbal dont la conséquence logique est que le doublement est opéré hors syntaxe, dans un module morphologique adapté aux opérations idiosyncratiques, l'implication étant qu'il existe des opérations de redoublement proprement morphologiques, hors du module de la syntaxe, et donc qu'il existe du redoublement indépendamment et de la théorie des copies, et de la multidominance.

3. Idiosyncrasie du doublement verbal

Je vais montrer que le doublement verbal en breton touche une liste de verbes qui ne forme pas une classe au niveau syntaxique. Je vais procéder en examinant différentes tentatives pour classer les verbes doublables dans une classe homogène. Je vais montrer que ce ne sont pas des options d'analyse tenables, ni face à la variation dialectale, ni même de façon interne à un seul idiolecte.

Délimitons tout d'abord avec prudence la marge de classement qui peuvent dépendre d'une analyse donnée. Les cas de doublement des deux verbes *ober*, 'faire' et *bezañ*, 'être', peuvent, suivant l'analyse choisie, ou bien être considérés comme des cas de redoublement, ou bien déclassés. Dans le cas de *ober*, 'faire', les exemples de doublement pourraient être réanalysés comme des constructions analytiques, utilisant l'auxiliaire 'faire' quel que soit le verbe

infinitif, comme vu en première partie. Dans le cas de *bezañ*, ‘être’, les exemples de doublement pourraient être réanalysés en insertion d’explétif – ce verbe peut en effet indépendamment apparaître comme explétif préverbal devant n’importe quel verbe conjugué.¹⁶ Quand je pose l’hypothèse que les verbes doublés ne font pas partie d’une classe syntaxiquement homogène, je prends en compte cette variable d’ajustement.

Variation dans les verbes doublables

Kervella (1995 :§274) pose que tous les verbes pouvaient, en moyen breton, se conjuguer à partir de leur propre racine. Ernault (1888 :247) montre au contraire que la CA par doublement ne se trouvait “que dans un petit nombre de verbes, en breton moderne et en breton moyen”, ce qu’il valide par des données de corpus, sensiblement similaires aux exemples produits par Hemon (2000:239 note 4) et Le Roux (1957 :416). On a vu que ce dernier datait l’apparition des doublement verbaux au XVII^e siècle. Je laisse ici de côté la question de la variation en diachronie, et me concentre sur les variétés du breton moderne.

Les grammaires ne sont pas consistantes quant à la listes des verbes qui peuvent doubler. *Gouzout*, ‘savoir’ est le seul verbe doublant noté par Kervella (1995 :§197), en breton moderne malgré une partie dédiée à la conjugaison des semi-auxiliaires (§247-253). Jules Gros, expert sur le dialecte du Trégor, dans son chapitre sur l’emphase où il passe en revue minutieusement toutes les sortes de redoublement dans la langue (Gros 1984:94), ne signale aussi que le doublement du verbe *gouzout*, ‘savoir’. Cependant, comme le reporte Le Roux (1957), J. Gros avait collecté un doublement avec *mont*, ‘aller’ en 1911 à Trédrez. Le Roux (1957 : 414), locuteur trégorrois, mentionne *gouzout*, ‘savoir’, mais aussi *gallout*, ‘pouvoir’, comme Ernault (1888) qu’il avait lu. Il signale qu’il y en a « quelques autres » et cite l’exemple de J.Gros avec *mont*, ‘aller’. Eugène Chalm, de Cap-Sizun, signale les doublements des verbes *gouzout*, ‘savoir’, *gallout*, ‘pouvoir’ et *rankout*, ‘devoir’ (Chalm 2008:45).

Cette structure n’est pas signalée dans l’analyse de 38 heures d’enregistrement de discussion spontanée de corpus vannetais lorientais (Cheveau 2007). Cependant, la rareté d’une structure n’est pas son agrammaticalité. Pour cerner la liste des verbes doublables, j’ai interrogé deux locutrices natives du breton, D.L de Quimperlé, et S.B. de Callac. La liste des verbes qu’elles peuvent doubler est résumée dans le tableau en (75).

(75)

			D.L Quimperlé	S.B Callac	reporté dans la littérature
AUXILIAIRES	‘être’	<i>bez(añ)</i>	√	√	
	‘faire’	<i>ober</i>	√	√	(4)
	‘avoir’	<i>kaout</i>	*	*	-
SEMI-AUXILIAIRES	‘savoir’	<i>gouzout</i>	√	√	(50)
	‘pouvoir’	<i>gallout</i>	√	√	(37)
	‘devoir’	<i>rankout</i>	√	*	(34)
	‘devoir’	<i>dleout</i>	√	* ¹⁷	(35)
	‘chercher’	<i>klask,</i>	*	*	-
VERBES LEXICAUX ayant un homophone semi-auxiliaire	‘savoir’	<i>gouzout</i>	√	√	(49)(60)(61)(63)
	‘venir’	<i>dont</i>	√	√	(44)(45)
	‘aller’	<i>mont</i>	√	*	(47)
	‘chercher’	<i>klask,</i>	*	*	-

¹⁶ L’explétif *bez’* s’utilise devant tout verbe fléchi en breton standard. Il est possible que certains dialectes restreignent son usage à l’auxiliaire ‘être’ et donc au redoublement (cf. fiche sur ARBRES, http://makino.linguist.jussieu.fr/ARBRES/index.php/Bezan_preverbal et références citées).

¹⁷ La locutrice hésite car elle pense l’avoir entendu, mais insiste qu’elle ne l’utiliserait pas elle-même.

VERBES LEXICAUX	‘courir’	<i>redék</i>	√	*	18
	‘marcher’	<i>kerzhout</i>	-	-	Guy ar Bihan (62)
	‘lire’	<i>lenn</i>	-	-	
	‘rire’	<i>c'hoarzhiñ</i>	*	*	
	‘marcher’	<i>bale</i>	*	*	-
	‘danser’	<i>dañsal</i>	*	*	-
‘pleurer’	<i>leñvañ</i>	*	*	-	
‘pleurer’	<i>oueleiñ</i>	*	*	-	

Aucune des deux locutrices ne peut doubler les verbes lexicaux *bale*, ‘marcher’, *c'hoarzhiñ*, ‘rire’, *dañsal*, ‘danser’, ou enfin *leñvañ* (*dourek*)/ *oueleiñ*, ‘pleurer’ :

(76) * **bale** a **vale**.
marcher R marchait.
‘Il marchait.’

(77) * **Choarzhiñ** (brav) a **c'hoarzhes**
rire bellement R ries.
‘Tu ris (bien) !’

(78) * **Dañsal** a **zansan** ar jabadao.
danser R danse.1SG DET jabadao
‘Je danse le jabadao.’

(79) * **Leñvañ** (*dourek*) a **leñve** (*dourek*).
pleurer (eau.adj) R pleurait (eau.adj)
‘Il pleurait des larmes de crocodile.’

(80) * **Oueleiñ** a **ouelent** gant glac’har.
Pleurer R pleurait avec chagrin
‘Ils pleuraient de chagrin.’

Les doublements d’auxiliaires dépendent de l’analyse qu’on en fait. D.L et S.B peuvent doubler ‘être’ et ‘faire’, mais cela peut n’être qu’accidentel s’il s’agit respectivement de l’insertion d’explétif *bez*’ et de la CA en *ober*, ‘faire’. Le doublement du troisième auxiliaire, *kaout*, ‘avoir’, est discutable. Le verbe ‘avoir’ breton est indiscutablement composé sur le verbe ‘être’ (Jouitteau & Rezac 2006, 2008 et références incluses). Les cas d’insertion de l’explétif *Bez*, ‘être’, doivent-ils compter comme des cas de redoublement ? Je peux juste noter que D.L, qui a la forme infinitive *kaout* pour ‘avoir’ (7), ne le double pas tel quel (82). D.L et S.B peuvent doubler certains semi-auxiliaires, mais pas d’autres. Il est ainsi agrammatical d’opérer le doublement avec le semi-auxiliaire, *klask V*, ‘chercher à faire qqch.’ (83).

(81) **Bez' he-deus** da vihanna, tri-ugent metr hed ha tregont metr lehed.
Bez R.3SGF a P moins trois-vingt mètre long et trente mètre large
'(En effet) Elle fait au moins 60m de long et 30 de large.'

Miossec, *Dreist ar mor bras*, p.7

¹⁸ J’ai rencontré *redék a redan* pour la première fois sur un support écrit, mais ma mémoire me fait défaut pour en retrouver la source. Je ne sais même si c’était en breton moderne ou en moyen breton. C’est ce qui m’a donné l’idée de tester ce verbe avec DL et SB.

- (82) * **Kaout em eus** un oto / gwelet / riv.
 avoir R.1SG ai une voiture / vu / froid
 ‘J ‘ai une voiture / j’ ai vu / j’ ai froid.’ D.L., S.B.
- (83) * **Klask a glasko...**
 chercher R cherchera.3SG
 ‘Elle cherchera...’

La liste déborde la classe des auxiliaires et semi-auxiliaires et contient certains lexicaux. Hervé ar Bihan rapporte que son père utilisait en structure de redoublement les verbes *kerzhout* ‘marcher’ et *lenn*, ‘lire’ (62). S.B et D.L doublent toutes deux *gouzout* et *dont*, ‘venir’, employé dans un sens spatial donc lexical. On note aussi de la variation (dialectale ou idiolectale) dans la liste des semi-auxiliaires et des lexicaux: D.L de Quimperlé peut doubler les deux semi-auxiliaires *rankout* (34)b. et *dleout* (36) ‘devoir’, et les lexicaux *mont* et *redék*, ce qui est agrammatical pour S.B de Callac. Cette variation dialectale ou idiolectale est un obstacle sérieux à tout projet de classement syntaxique homogène des verbes doublables.

Une réduction à la structure verbale semble inenvisageable : des verbes sémantiquement très proches peuvent ne pas se comporter de la même façon pour une locutrice donnée : D.L double *redék*, ‘courir’ (51), mais pas *bale*, ‘marcher’ (76); et S.B double *dont*, ‘venir’ (46), mais pas *mont*, ‘aller’.

Une piste de regroupement par classe morphologique semble inenvisageable, à part à noter que certaines terminaisons sont absentes (par exemple *-al*), ce qui est assez faible étant donné le nombre réduit de verbes doublables. Dans cette optique, le cas de cas des verbes en *-out* comme *gouzout*, ‘savoir’, doit cependant être discuté. C’est de loin celui qui est le plus fréquemment doublé en breton moderne, et ce, sous sa forme autant semi-auxiliaire que lexicale. Quand on cherche ce qui pourrait relier ce verbe *gouzout*, ‘savoir’, aux semi-auxiliaires, on pense immédiatement au fait qu’il est dérivé d’un composé comprenant la forme la plus ancienne du verbe ‘être’ (*-bout*). Cependant, cette piste d’analyse n’est pas empruntable. En trégorrois comme en Léon, la forme infinitive indépendante du verbe ‘être’ n’est pas restée *bout* comme encore en vannetais et cornouaillais: elle a évolué en *bezañ* (Hémon 2000 :§139,14). C’est donc un signe fort que même pour les locuteurs trégorrois où seul *gouzout*, ‘savoir’ et ‘être’ seraient doublés, le composé avec ‘être’ n’est plus percevable en synchronie.

Il n’y a pas non plus de corrélation entre les verbes doublables, et ceux devant lesquels on peut mettre l’explétif préverbal *Bez’* dérivé du verbe ‘être’. Gros (1984:110) note que ce *Bez’* d’insistance est restreint en trégorrois à l’espace préverbal des trois verbes tensés *bezañ*, ‘être’, *gouzout*, ‘savoir’ et *kaoud*, ‘avoir’. Les deux premiers sont effectivement doublables dans ce dialecte, mais non le verbe *kaoud*. Cette hypothèse ne tient pas non plus en breton standard, où *Bez’* peut s’employer devant tous les verbes lexicaux.

J’en conclus que la différence entre les verbes doublants et non doublants est purement idiosyncratique. Connaître la langue, c’est savoir pour chaque verbe, s’il peut doubler ou pas, de la même façon qu’est appris le genre des noms, c’est à dire au cas par cas. Les dialectes et les locuteurs varient dans la liste des verbes qu’ils peuvent doubler en conjugaison analytique.

Conclusion(s)

Le doublement verbal est en breton une opération morphologique.

La liste des verbes qui sont doublables dans une variété donnée de breton ne révèle pas une classe syntaxiquement homogène : il n'existe pas au niveau syntaxique de trait différenciant les verbes doublables des verbes qui ne le sont pas. Les scénarii syntaxiques de doublement du verbal en syntaxe par multi-réalisation de copies du mouvement ne peuvent s'adapter au paradigme breton qu'en stipulant qu'une information morphologique arbitraire provoque une relation structurale particulière, qui à son tour provoque la prononciation de doubles copies, ce qui est éminemment circulaire. Le doublement verbal s'opère en breton dans un module post-syntaxique de type morphologique, sur un ensemble idiosyncratique de verbes.

V2 est une règle satisfaite dans le module post-syntaxique morphologique.

Les propriétés idiosyncratiques du doublement verbal ont une autre implication théorique encore plus intéressante. On a vu que le doublement du verbe en CA est une opération de dernier recours obtenant l'ordre à verbe second (V2). La nature morphologique du doublement verbal implique donc qu'au moins une des opérations de dernier ressort de V2 soit de nature morphologique. Cette conclusion dérive automatiquement les mystères non-résolus notés en section 1 pour la réalisation de l'infinitif tête dans la CA en 'faire'. Sous l'hypothèse que la satisfaction de dernier ressort de V2 y est aussi opérée dans le module morphologique, on comprend que les têtes infinitives directement préverbales aient des réalisations potentiellement différentes des réalisations en isolation, et que la CA en 'faire' soit restreinte à l'ordre relatif [...V-Aux...]. Postuler que V2 est une règle morphologique post-syntaxique dérive aisément que cette opération soit totalement invisible pour l'interface sémantique dans un modèle de Morphologie Distribuée. Avant l'application de la règle de dernier ressort obtenant V2, le verbe tensé est l'élément le plus haut dans la structure syntaxique. C'est à ce niveau où rien n'est encore antéposé au verbe que l'ensemble est envoyé à l'interface interprétative, avec la saillance informationnelle sur le verbe tensé, transmis éventuellement à tout IP. A ce niveau de représentation, le breton est V1, tout comme les autres langues celtiques (Jouitteau 2007). Ce n'est qu'ensuite, dans la route vers l'interface sensorimotrice, qu'une règle prévenant les ordres à verbes tensés initiaux établit une stratégie de dernier recours, qui requiert la soudure d'un explétif. Cet explétif est ensuite réalisé dans le module morphologique post-syntaxique par (i) la soudure d'un explétif, (ii) la création d'un explétif par un mouvement ultra local. Cette dernière stratégie peut amener à doubler un sous-ensemble de traits du verbe tensé (CA avec doublement du verbe), ou bien le déplacer (CA avec auxiliaire 'faire' par défaut comme illustré en section 1, mais aussi déplacement explétif ultra-local de l'élément directement postverbal, Jouitteau 2005, 2007).

Pourquoi c'est un paradigme clef pour notre compréhension du langage :

Les phénomènes de position seconde sont représentés typologiquement d'une part par les langues dites à clitique second (warlpiri, langues slaves...), et d'autre part par les langues dites à verbe second (karitiana, kashmiri, rhaetoromance, breton, moyen gallois, langues germaniques excepté l'anglais...). Un traitement uniforme des langues à phénomène second bute depuis longtemps à l'irréductibilité d'un type à l'autre, car il est aisément démontrable que les verbes des langues V2, breton y compris, n'ont pas les propriétés saillantes des clitiques. La conclusion que l'ordre V2 en breton se nourrit de stratégies de dernier recours dans le module morphologique ouvre la voie à une unification des phénomènes de position seconde dans les langues du monde.

Bibliographie

ABELS, K. 2001. 'The predicate cleft construction in Russian', *Proceedings of FASL 9*, éd. S. Franks, T. H. King & M. Yadroff, 1–18. Ann Arbor: Michigan Slavic Publications.

- ABOH, E. 2006. 'When verbal predicates go fronting', *ZAS Papers in Linguistics* 46, 21-48.
- ABOH et DYAKONOVA. 2008. 'Predicate doubling and parallel chains', à paraître dans *Lingua*.
<http://ling.auf.net/lingBuzz/000778>
- ARBRES, site de recherche sur la syntaxe des dialectes du breton :
<http://makino.linguist.jussieu.fr/ARBRES/index.php/Accueil>
- BORSLEY, R.D. M.L. RIVERO & J. STEPHENS. 1996. 'Long Head Movement in Breton', *The Syntax of the Celtic Languages: a comparative perspective*, ed. Robert D. Borsley and Ian Roberts, 53-74. Cambridge University Press.
- CABLE, S. 2003. *The Yiddish predicate cleft: A base-generation analysis*. ms., MIT, Cambridge, MA.
- CHALM, E. 2008. *La Grammaire bretonne pour tous*, An Alac'h embannadurioù.
- CHEVEAU, L. 2007. *Approche phonologique, morphologique et syntaxique du breton du grand Orient*, PhD. Thesis. (disponible sur son site).
- CHOMSKY, N. 2005. *On Phases*, ms. MIT.
- CHOMSKY, N. 1955. *The Logical Structure of Linguistic Theory*. Ms., MIT/Harvard University ; En partie publié 1975, New York : Plenum.
- CHOMSKY, N. 1973. 'Conditions on transformations', S. Anderson et P. Kiparsky (éds.), *A Festschrift for Morris Halle*. New York: Holt, Rinehart and Winston, 232-286.
- CHOMSKY, N. 1993. 'A minimalist program for linguistic theory', K. Hale and S. Keyser (éds.), *The View from Building 20*, Cambridge, Mass. : MIT Press, 1-52.
- DUPUY, Y-F. 2007. *Ar gariadez vaen*, An Alac'h embannadurioù.
- ERNAULT, E. 1890. 'Etudes bretonnes, VII. Sur l'analogie dans la conjugaison', *Revue Celtique* XI, 458-487.
- ERNAULT, E. 1888. 'Etudes bretonnes. VI. La conjugaison personnelle et le verbe avoir', *Revue Celtique* IX, 245-266.
- FAVEREAU, F. 1997. *Grammaire du breton contemporain*. Morlaix: Skol Vreizh.
- FLEURIOT, L. 2001. 'Skouerioù emdroadurioù e morfologiezh hag ereadur ar brezhoneg', cours de Léon Fleuriot traduit par Herve Bihan dans *Hor Yezh* 228.
- GOUGET, J. 2008. *La reduplication syntaxique et la structure du groupe verbal en mandarin, en anglais et en d'autres langues*, manuscrit de thèse, Paris 7.
- GREGOIRE DE ROSTRENEN, 1795. *Grammaire française-celtique ou française-bretonne*, An III; nouvelle édition, Alain Le Fournier, Brest.
- GROS, J. 1984. *Le trésor du breton parlé III. Le style populaire*. Brest: Emgleo Breiz - Brud Nevez.
- HARBOUR, D. 2007. 'Against PersonP', *Syntax* 10:3, 223-242.
- Harbour, D. 2008. 'Klivaj Predik, or Predicate clefts in Haitian', *Lingua* 118, 853-871.
- HEMON, R. 2000. *Yezhadur istorel ar brezhoneg*, traduction A. Dipode, Hor Yezh [édition 1958 - 1978, Preder, La Baule].
- JOUITTEAU, M. 2005. *La syntaxe comparée du breton*, thèse de doctorat.
- JOUITTEAU, M. 2007. 'The Brythonic Reconciliation: From V1 to generalized V2', *The Linguistics Variation Yearbook*, Craenenbroek and Rooryck (eds.), Netherland.
lingBuzz/000681
- JOUITTEAU, M. et REZAC, M. 2006. 'Deriving the Complementarity Effect: Relativized Minimality in Breton Agreement'. *Lingua*, special issue on Celtic Languages.
lingBuzz/000066
- JOUITTEAU, M. et REZAC, M. 2008. 'From mihi est to have across Breton dialects', Paola Benincà, Federico Damonte and Nicoletta Penello (eds.), *Proceedings of the 34th Incontro di Grammatica Generativa*, Unipress, Padova, special issue of the Rivista di Grammatica Generativa, vol. 32.

- JOUITTEAU et REZAC 2009. 'Le verbe 'avoir' à travers les dialectes du breton', *La Bretagne Linguistique* 14, CRBC, Brest.
- KANDYBOWICZ, J. 2006a. *Conditions on Multiple Copy Spell-Out and the Syntax-Phonology Interface*. Thèse de doctorat, UCLA.
- KANDYBOWICZ, J. 2006b. 'On fusion and multiple copy spell-out: The case of verbal repetition. The copy theory of movement', Norbert Corver et Jairo Nunes (éd.), 119-150. Amsterdam: John Benjamins.
- KERVELLA, F. 1995 [1947]. *Yezhadur bras ar brezhoneg*, 1947 éd. Skridoù Breizh, La Baule ; 1995 éd. Al Liamm.
- C'HOG (ar), Y.V. 1983. 'Notennoù gramadeg a-ziwar skridoù Ivon Krog', *Hor Yezh* 148-149: 3-14.
- LANDAU, I. 2007. 'Partial VP-Fronting', *Syntax* 10:2, 127-164.
- LECLERC, L. 1986. *Grammaire bretonne du Dialecte de Tréguier*, Brud Nevez (réédition de 1908 et 1911, Saint-Brieuc: Prud'homme).
- LE ROUX, P. 1924-1953. *Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*, 6 vol. grouping 100 maps each, Rennes Paris, (reprinted, Éditions Armoricaines, Brest, 1977; last edition Brud Nevez.).
- LE ROUX 1957. *Le Verbe breton (Morphologie, syntaxe)*, Rennes, Librairie Plihon / Paris, Librairie Champion.
- NUNES, J. 2004. *Linearization of Chains and Sideward Movement*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- NDAYIRAGIJE, J. 2000. 'Strengthening PF', *Linguistic Inquiry* 31:3, 485-512.
- PLONEIS, J.M. 1983. *Au carrefour des dialectes bretons – Le parler de Berrien: Essai de description phonématique et morphologique*, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France (SELAF), Paris.
- REZAC, M. 2008. 'Building and interpreting a non-thematic A-position, A-resumption in English and Breton', manuscrit à paraître dans Rouveret (ed.) *The Resumptive Book: Resumptive pronouns at the interfaces*, Benjamins.
- SCHAFER, R. 1997. 'Long Head Movement and Information Packaging in Breton', *Canadian Journal of Linguistics* 42 (1-2), 169-203.
- STEPHENS, J. 1982. *Word order in Breton*, thèse de doctorat, School of Oriental and African Studies, Université de Londres.
- TAMBURRI W. 2003. 'What Marks Squamish Focus?' communication à la conference Interfaces Prosodiques, Nantes/Naoned 2003.
- TREPOS, P. 2001 [1968, 1980, 1996], *Grammaire bretonne*, 1968 édition Simon, Rennes.- 1980 édition Ouest France, Rennes; 1996, 2001 édition Brud Nevez, Brest.
- TROUDE, A. 1886 [3^e éd], *Nouveau dictionnaire pratique Français et Breton du dialecte de Leon*, Brest, Lefournier.
- VALLDUVI, E. 1995. Structural properties of information packaging in Catalan. *Discourse Configurational languages*, Katalin E. Kiss (éd.), 122-152. Oxford : Oxford University Press.
- VICENTE, L. 2007. *The syntax of heads and phrases, a study of verb-(phrase) fronting*, LOT Netherlands.

Corpus

- BARZIG, E., *Koatilouri*, <http://embann.an.hirwaz.online.fr/>
- BIJER, Y. 2007. *Avel gornôg*, éd. Al Liamm.
- LE BOZEC. 1933. *Le français par le breton, méthode bilingue, cours préparatoire*, E. Thomas (ed.), Guingamp.

- GWILH AR C'HOAD [= Guillaume Le Coat] 1893, *Testamant nevez, Lizher Jakez 3*, Société Biblique Trinitaire pour la Bretagne. Manuscrit révisé, mis en langue bretonne moderne par Luc Bernicot, en 2004 (Société Biblique d'Anjou éd.). version KOAD 21.
- INIZAN, L. 1879. *Emgann Kergidu*, [réédition Brest 1902].
- KONAN, J. 1981. *Ur marc'hadour a Vontroulez*, Al Liamm.
- KROG, I. 1924. *Ur zac'had marvailhou*, Ur Buhez Breiz (éd.).
- AL LAY, F. 1925. *Bilzig*, Buhez Breiz.
- MAÏ-EWEN, 2004, *Hanvezhioù, Keit Vimp Bev*.
- MIOSSEC, Y. 1981. *Dreist ar mor bras*, Brud Nevez.
- QUERE, 1906, *Sarmoniou an Aotrou Quere*, Christophe Jézégou (éd.), <http://www.gutenberg.org/files/23685/23685-8.txt>
- 'Red an Amzer' 11.01.2009, texte de description de l'émission sur la chaîne FR3. <http://ouest.france3.fr/emissions/2367205-fr.php>
- SKRAGN, J-M. 2002. *Ma buhez e Kêr ar Vinaoued*, Emgleo Breiz.
- ZUAZO, K. 1998. 'Euskalkiak gaur', *Fontes Linguae Vasconum* 30, 191-233.